

# Nouvelles datations radiocarbone à Étalle *La Tranchée des Portes* (Prov. de Luxembourg, BE)

Damien WATTEYNE

Des fouilles ont été menées sur le site de *La Tranchée des Portes* (Étalle, prov. de Luxembourg) de 1981 à 1985 sous la direction d'Anne Cahen-Delhay (Service national des Fouilles) (Cahen-Delhay & Gratia, 1981 ; 1982 ; 1986 ; Cahen-Delhay *et al.*, 1985), mettant en exergue une construction de remparts considérée comme datant du premier âge du Fer (Hallstatt D), ainsi que des traces d'occupations datées de La Tène I et de La Tène III. Plus récemment, de nouvelles recherches ont engendré une datation de l'érection de l'enceinte fortifiée au Néolithique moyen / Michelsberg, sur base de trois datations radiocarbone (Cahen-Delhay *et al.*, 2019 : 3 ; Cahen-Delhay, 2021).

Au vu de la similarité entre le site d'Étalle et d'autres sites de l'âge du Fer en terme de technique de construction (e.a. phase 1 au *Cheslé* à Bérismenil) et d'aménagement des entrées (e.a. portes de Manching, Mont Vully, La Chaussée-Tirancourt, Vernon), et d'autre part le manque d'adéquation entre ces datations radiocarbone et la stratigraphie des structures défensives, il nous a semblé impératif d'éprouver cette nouvelle interprétation du site avec des datations radiocarbone supplémentaires. Nous présentons ici ces résultats.

## 1. Typologie et chronologie de l'enceinte

Située dans le sous-bassin de la Semois et de la Chiers, l'enceinte est construite sur un substrat composé d'une alternance de couches de calcaire gréseux et de lits de sables calcaires jaunes à orangés. Ses coordonnées sont 5° 37' de longitude et de 49° 38' de latitude (Fig. 1). L'enceinte est du type « éperon barré » : une levée de terre, précédée d'un fossé, barre le côté septentrional, naturellement non protégé, d'un grand promontoire approximativement rectangulaire, orienté nord/sud. Il domine au sud la vallée encaissée du Ruisseau de la Rouge Eau et, à l'est et à l'ouest, celles de deux de ses affluents. Culminant à 352 m d'altitude, le plateau possède donc trois versants très abrupts (50 à 60 m de dénivelé). La surface protégée est de près de 100 hectares et relativement plane.

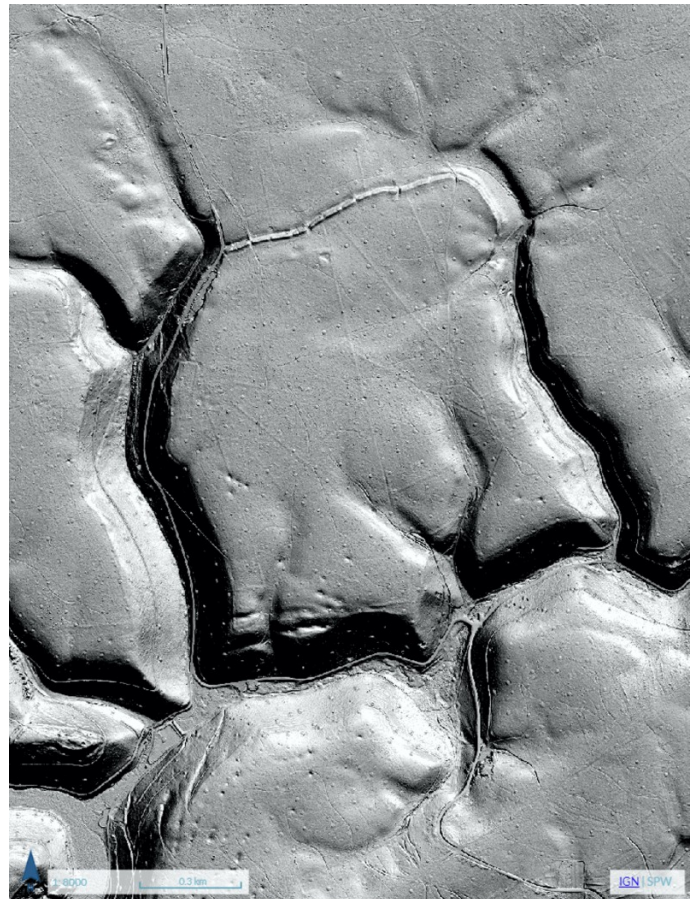


Fig. 1 – Vue Lidar du promontoire et de *La Tranchée des Portes*, d'après Modèle Numérique de Terrain (MNT) 2021-2022 – Hillshade, <https://geoportail.wallonie.be/walonmap> (consulté le 24-09-2024).

Sur base de la nomenclature de Buchenschutz (2021), le rempart est sur sol plat, à parement vertical en bois en façade (palissade externe sans poutrage interne) et à rampe interne. Trois phases d'édification ont été décelées, caractérisées par la construction successive d'un front palissadé dont les pieux, de moins en moins distants l'un de l'autre, soutiennent des tronc ou branches horizontaux qui forment une paroi de retenue des terres du massif. L'enfoncement des poteaux augmente nettement à la phase 2, tandis qu'une tranchée de fondation a été réalisée lors de la phase 3, phase durant laquelle une superstructure en pierre est édifée contre et derrière la palissade.

Le fossé, de type continu, est à fond plat horizontal et à parois obliques ou sub-verticales lorsqu'il traverse des bancs de roches de calcaire gréseux. Il semble avoir été rapidement comblé en une seule phase, sauf dans le secteur nord-est où une stratification plus complexe pourrait indiquer ponctuellement plusieurs phases de remplissage.

Les portes, distantes de 300 m l'une de l'autre, sont du type *en interruption de rempart* : le rempart est interrompu sur une dizaine de mètres et le fossé l'est également sur une distance de respectivement 12,50 m et 11,50 m. Comme le rempart, l'entrée 1 est composée de trois tracés, tandis qu'un seul (tracé 3) a été identifié à hauteur de l'entrée 2.

## 2. Autres vestiges

Un foyer accompagné d'ossements d'animaux et de tessons de céramique a été mis au jour à la base du rempart, côté intérieur, dans le secteur de l'entrée 2 (tranchée XIX ; Fig. 2). La céramique découverte dans ce foyer, à dégraissant coquillier, a été initialement interprétée comme présentant de grandes similitudes avec celle découverte dans la levée de terre de l'éperon barré *Le Châtelet* à Ethe (Virton), distant d'à peine 2,5 km au sud-ouest de *La Tranchée des Portes* (Anonyme, 1981). Ce site a bénéficié d'une datation  $^{14}\text{C}$  en 1985 (Hv. 12990 :  $2345 \pm 70$  BP, soit 750-265 BC), ce qui a permis de dater, par comparaison, cette occupation de *La Tranchée des Portes* au Hallstatt C/D (Cahen-Delhayne *et al.*, 1985 : 49). Une nouvelle datation directe du foyer d'Étalle (voir *infra* « échantillon 1 ») permet désormais d'attribuer ce foyer au Néolithique moyen II, culture de Michelsberg.

De menus morceaux de charbon de bois (pommier/poirier) ont été mis au jour dans le comblement du fossé, à une profondeur de 1,80 m (tranchée 1), soit quasi à mi profondeur, et ont donné une datation à l'âge du Bronze (RICH-26735 :  $3830 \pm 28$  BP, soit 2350-2190 cal BC 84,3 %). Leur position stratigraphique ne permet pas de les mettre en relation avec une quelconque phase d'érection du rempart.

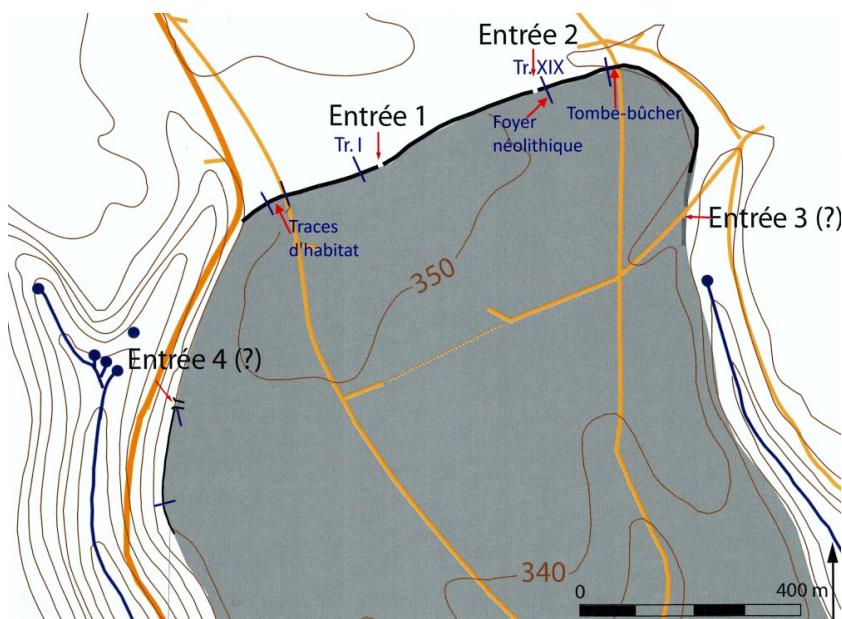


Fig. 2 – Situation générale des vestiges et des tranchées mentionnés dans la présente notice (modifié d'après Cahen-Delhayne, 2021 : 16, fig. 8).  
 Traits orange foncé : route.  
 Traits orange clair : chemin forestier.  
 Traits et ronds bleus : ruisseaux et sources.

De potentielles traces d'habitat, consistant en cinq foyers, un alignement de pierres et deux fosses peu profondes, ont livré notamment des ossements d'animaux (reliefs de repas ?) ainsi que du matériel céramique et métallique attribué à La Tène I. Dans le même sondage, les restes (chêne brûlé) d'une structure encastrée dans le sol vierge (plancher ?) ont fourni la date  $^{14}\text{C}$  de  $2500 \pm 27$  BP (RICH-26738), soit 780-530 cal BC (95,4 %). L'effet « vieux bois » peut expliquer cette date plus ancienne.

Dans le secteur oriental et proche de l'entrée 2, sur le sommet de la levée de terre, une tombe-bûcher a été mise au jour. L'abondant matériel céramique est daté entre 110 et 70 av. J.-C. et les charbons de bois du bûcher ont fourni la date  $^{14}\text{C}$  de  $2096 \pm 27$  BP (RICH-26733), soit 190-40 cal BC.

Enfin, à l'époque gallo-romaine, dans le courant des II<sup>e</sup> et III<sup>e</sup> siècles, des bâtiments ruraux furent édifiés dans le secteur centre-ouest du site.

### 3. Datations de l'érection de la levée de terre et de l'aménagement des entrées

Trois premières datations  $^{14}\text{C}$  avaient été obtenues en 2017 (Cahen-Delhayé *et al.*, 2019 : 3 ; Chevalier, 2021 : 100-103 ; Boudin, 2021 : 104-107), exclusivement sur charbon de bois.

- Échantillon 1 (RICH-26732 ; 80 Et 56, foyer dans la tranchée XIX) : mélange d'érable, de peuplier, de chêne, d'aulne et de hêtre :  $5074 \pm 31$  BP, soit 3960-3790 cal BC (95,4 %). Ce foyer est situé à quelque 2,50/3 m à l'arrière du front 1, vers la base des terres de la levée de ce premier front [...] de 7 à 48 cm au-dessus du sol vierge (Cahen-Delhayé, 2021 : 42). Reposant sur du sable rougi sur une profondeur de 3 cm, il est limité au sud par un amas de pierres. C'est là que furent découverts les nombreux tessons de céramique à dégraissant coquillier ainsi que des ossements d'animaux. Le foyer est situé nettement à l'arrière du noyau du front 1, la strate dans laquelle il repose pourrait être mise en relation avec le front 2, mais sans aucune certitude (Fig. 3 : d).

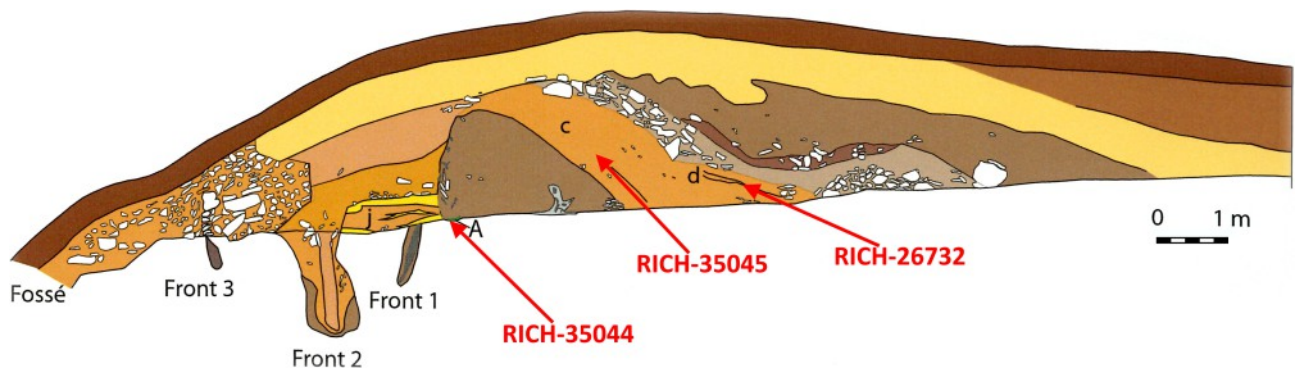


Fig. 3 – Profil de la tranchée XIX (modifié d'après Cahen-Delhayé, 2021 : 40, fig. 38).

- Échantillon 3 (RICH-26734 ; 80 Et 6, tranchée I) : sorbier et frêne :  $5086 \pm 32$  BP, soit 3970-3790 cal BC (95,4 %). Il provient d'une fine couche de charbon de bois surmontant la *lentille t*, strate de sable gris clair très tendre (Cahen-Delhayé, 2021 : 30). Cette strate ne se retrouve nulle part ailleurs que dans la tranchée I, pas plus que cette fine couche de charbon de bois. Elle se situe dans le versant intérieur de la levée de terre, sur le sol en place, nettement à l'arrière du noyau du front 1, et est surmontée de quatre couches dont aucune ne peut être mise en lien direct avec les différents fronts de palissade du versant extérieur (Fig. 4). Cette date ne permet donc pas de dater l'un ou l'autre front.
- Échantillon 5 (RICH-26737 ; 80 Et 62, charbons de bois prélevés dans le sédiment remplissant le trou de poteau 67 de l'entrée 1, tranchée II) : 63 % hêtre, 35 % chêne et 1 % tilleul ;  $5132 \pm 33$  BP, soit 4040-3800 cal BC (95,4 %). Dans ses conclusions, A. Chevalier exprime sa surprise quant à la composition taxonomique : un remplissage de trou de poteau devrait être monospécifique, *ce qui n'est pas le cas avec trois espèces identifiées. La fonction même de ce « trou » devrait peut-être être ré-évaluée* (Chevalier, 2021 : 103). L'aménagement de l'entrée 1 a été réalisé en trois phases, à l'instar des trois phases du



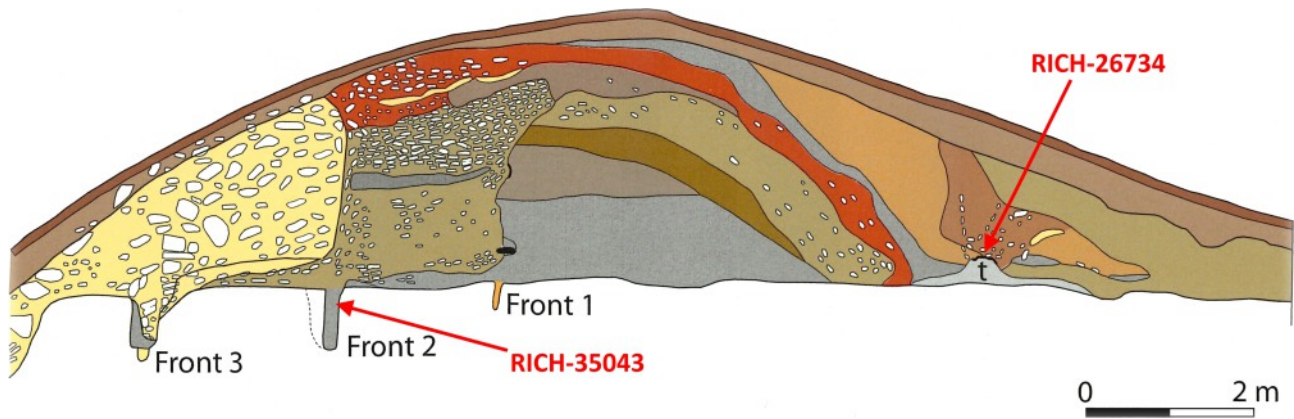


Fig. 4 – Profil de la tranchée I (modifié d'après Cahen-Delhaye, 2021 : 24, fig. 15).

front de la levée de terre. Les trous de poteaux 67 à 71, ainsi que 72 à 75, se distinguent par une très grande profondeur (1,50 à 1,88 m) et ne sont pas rattachés à l'une ou l'autre phase. Les premiers sont vus comme étant les traces des supports d'un « portail » tandis que les seconds sont interprétés comme formant un « corridor » large de 5 m (Cahen-Delhaye, 2021 : 51, 53) (Fig. 5). Outre cette position dans l'axe d'un possible portail, le trou de poteau 67 peut également être rattaché au front 2, voire au front 1. La date obtenue ne peut donc pas être rattachée à l'une ou l'autre phase d'aménagement de l'entrée et, par corollaire, à l'un ou l'autre front.

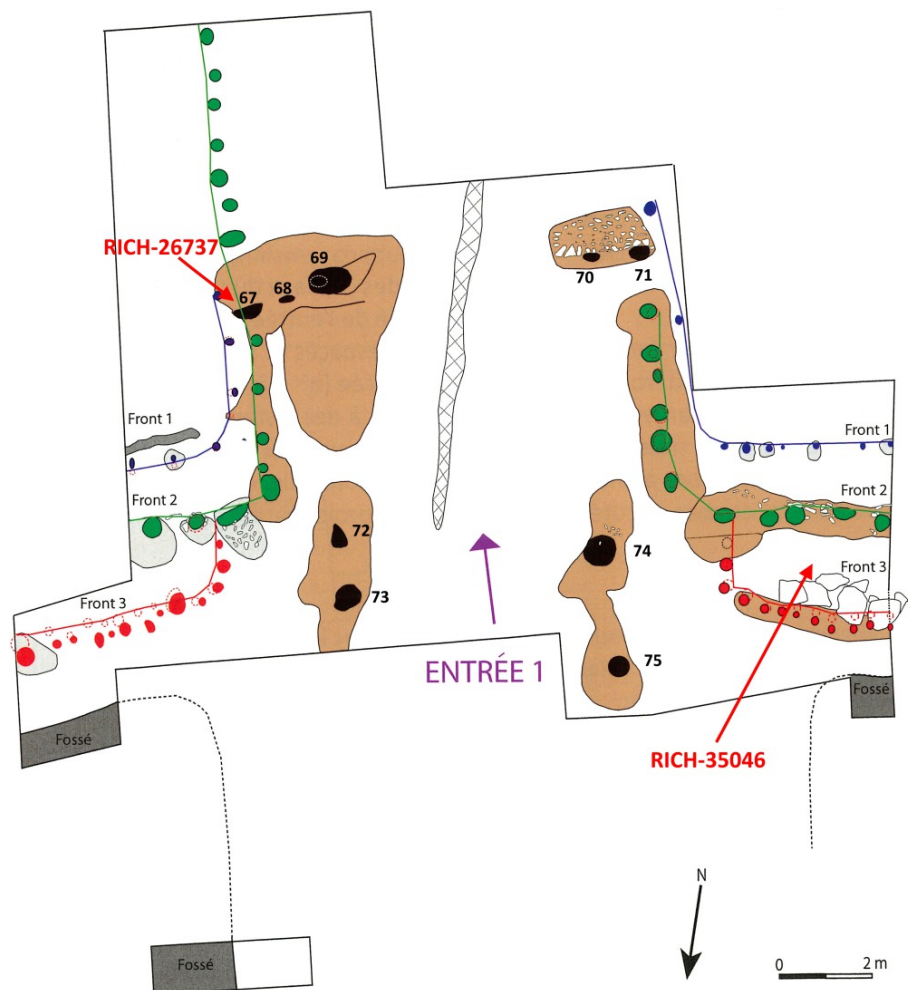
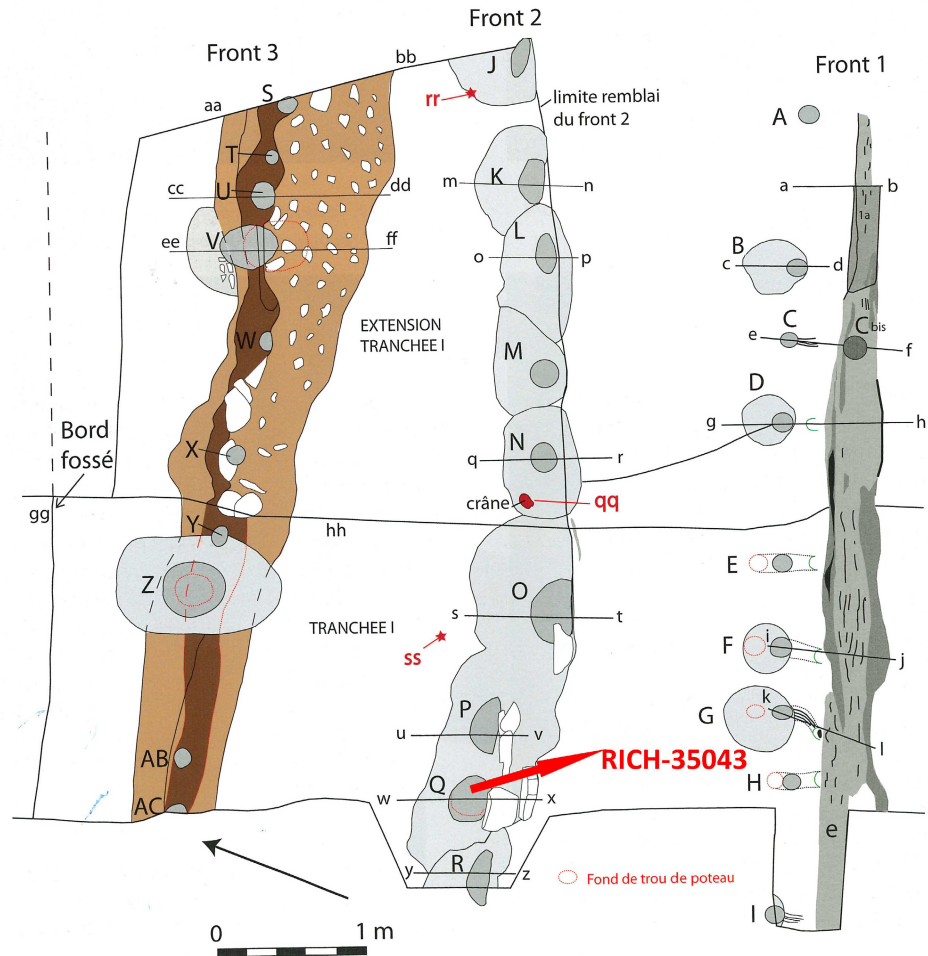


Fig. 5 – Plan des vestiges de l'entrée 1. Les trous de poteaux non reliés à l'une des trois phases sont en noir (modifié d'après Cahen-Delhaye, 2021 : 46, fig. 45).

**Fig. 6** – Plan des structures des trois fronts successifs (tranchée I), pieu Q en front 2 (modifié d'après Cahen-Delhaye, 2021 : 26, fig. 20).



Puisqu'aucun des fronts palissadés n'était au final indubitablement daté, nous avons proposé de réaliser une nouvelle série de datations  $^{14}\text{C}$  sur des échantillons dont le positionnement stratigraphique était suffisamment établi afin de préciser la chronologie de la construction des trois fronts palissadés de la levée de terre et de l'aménagement des entrées.

Nous avons d'abord porté notre choix sur quatre ossements humains, mais ceux-ci se sont avérés trop peu riches en collagène pour permettre une analyse  $^{14}\text{C}$ . Deux ossements d'animaux et quatre échantillons pouvant contenir du charbon de bois ont ensuite été choisis pour nouvelles analyses (A. Chevalier, anthracologie, et Q. Goffette, archéozoologie, Institut royal des Sciences naturelles de Belgique ; M. Boudin, *Radiocarbon Dating Lab*, Institut royal du Patrimoine artistique). Deux de ces échantillons n'ont pas fait l'objet de datation  $^{14}\text{C}$  : pour l'un, il n'existait pas de fragments de charbon de bois et pour l'autre, les fragments de charbon de bois étaient en trop mauvais état et de trop petites dimensions (Chevalier, 2024).

Les résultats de ces quatre échantillons sont les suivants :

- RICH-35044 : l'échantillon contient des fragments de charbons de bois bien conservés mais peu nombreux (six) et tous en chêne. Il existe donc un risque d'effet « vieux bois ». Il provient de la tranchée XIX, à l'arrière du front 1, d'une poutre (ou d'un tronc ?) horizontale de la palissade, enfoncée dans le sol vierge sur une profondeur de 2 à 3 cm, à la base du noyau du front 1 (Cahen-Delhaye, 2021 : 41, fig. 38 A) (Fig.3 : A). La datation est  $4995 \pm 25$  BP, soit 3940-3650 cal BC (95,4 %) ou 3810-3700 cal BC (73,7 %). Ce résultat permet de dater l'édification du front 1 ;
- RICH-35045 : l'échantillon d'os animal (deux fragments de mandibule de *Bos Taurus*) provient de la tranchée XIX, versant intérieur, dans la couche C (Fig. 3 : C), sable jaune friable sur le sol en place, 85 cm plus au nord du foyer néolithique (Anonyme, 1984 : 5), c'est-à-dire vers le noyau de la levée de terre. Cette couche n'est pas en liaison directe avec l'un ou l'autre front, mais pourrait correspondre aux strates de sable jaune (J) situées

entre les fronts 1 et 2 (**Fig. 3 : J**). Aucune certitude ne peut être formulée quant à la liaison avec le foyer néolithique. Cet échantillon a livré la datation suivante :  $5076 \pm 26$  BP, soit 3960-3790 cal BC (95,4 %). Ce résultat permet de dater le noyau de la levée de terre, probablement entre les phases 1 et 2 mais sans aucune certitude ;

- RICH-35043 : dans cet échantillon, les fragments de charbons de bois sont très nombreux (soixante-huit), mais de qualité variable et proviennent des parties externes des systèmes ligneux, c'est-à-dire à la limite de l'écorce. Il s'agit de chêne et, cette fois, l'échantillon ne présente qu'un risque limité d'effet « vieux bois ». Il provient de la tranchée I, front 2, pieu Q (**Fig. 4 & 6**). La datation est  $5049 \pm 24$  BP, soit 3950-3780 cal BC (95,4 %). Le résultat permet de dater l'édification du front 2 ;
- RICH-35046 : l'échantillon est constitué de deux fragments proximal et distal de tibia ou radius de *Bos Taurus* découverts dans la tranchée X, secteur ouest de l'entrée 1, dans le massif du front 3 (**Fig. 5**). La date obtenue est de  $5071 \pm 27$  BP, soit 3960-3790 cal BC (95,4 %). Le résultat permet de dater l'édification du front 3.

Ces quatre datations sont d'une parfaite homogénéité [5076 à 4995 BP] (Boudin & Ligovich, 2024). Leur grande similitude avec celles réalisées antérieurement (**Tab. 1**) conforte l'hypothèse d'une édification au Néolithique moyen (Cahen-Delhay, 2021 : 128, 132). Il n'existe pas de différences importantes entre les datations des trois fronts, ce qui confirme l'hypothèse d'une succession rapide (sur une centaine d'années) des réfections et ajouts (Cahen-Delhay, 2021 : 132). Cependant, rien ne permet d'évacuer la possibilité d'une seule phase synchrone composée de réfections dans la technique de construction.

**Tab. 1** – Récapitulatif des datations  $^{14}\text{C}$  relatives à l'édification de *La Tranchée des Portes*.

Localisation	Datation BP	Datation cal BC	Réf. datation	Nature échantillon
Arrière noyau Front 1	$5.086 \pm 32$ BP	3.970 - 3.790 cal BC	RICH-26734	Charbon de bois
Foyer, arrière noyau Front 1	$5.074 \pm 31$ BP	3.960 - 3.790 cal BC	RICH-26732	Charbon de bois
Front 1, palissade	$4.995 \pm 25$ BP	3.940 - 3.650 cal BC	RICH-35044	Charbon de bois
Entre les Fronts 1 et 2	$5.076 \pm 26$ BP	3.960 - 3.790 cal BC	RICH-35045	Os ( <i>Bos Taurus</i> )
Front 2, pieu Q	$5.049 \pm 24$ BP	3.950 - 3.780 cal BC	RICH-35043	Charbon de bois
Massif Front 3, entrée 1	$5.071 \pm 27$ BP	3.960 - 3.790 cal BC	RICH-35046	Os ( <i>Bos Taurus</i> )
Poteau 67 entrée 1	$5.132 \pm 33$ BP	4.040 - 3.800 cal BC	RICH-26737	Charbon de bois

#### 4. Conclusion

Malgré des caractéristiques architecturales similaires à des aménagements de l'âge du Fer, les quatre nouvelles datations confirment que la levée de terre de *La Tranchée des Portes* a été érigée durant le Néolithique moyen II comme indiqué par A. Cahen-Delhay, avec trois fronts palissadés qui se sont rapidement succédé, voire ont été synchrones. Leur édification n'est donc plus à associer à l'âge du Fer. Cependant, la chronologie des structures situées dans l'axe de l'entrée 1 (structures 65 à 71) demeure incertaine. Comme mis en évidence au *Bois du Grand Bon Dieu* (Thuin, Fourny *et al.*, 2021; Paridaens, 2022; Paridaens *et al.*, 2023), au *Plateau des Cinqes* (Olloy-sur-Viroin; Pleuger, 2019) et au *Rocher du Vieux-Château* (Pont-de-Bonne / Modave, Delye, 2016; Delye *et al.*, 2011a, Delye *et al.*, 2011b), autres sites enceints au Néolithique moyen ayant bénéficié de datations  $^{14}\text{C}$ , des réoccupations ultérieures au cours des âges des métaux peuvent engendrer des réfections et/ou réaménagements qui se marquent dans les levées de terre ou dans les aménagements d'entrée.

Il est intéressant de mentionner le seul site Michelsberg le plus proche, en-dehors de quelques découvertes de matériel lithique « de surface » : *Les Hautes Chanvières* à Mairy (Département des Ardennes, FR) situé à quelques 40 km à l'ouest, également dans la vallée de la Chiers. Il a aussi livré une céramique à dégraissant coquillier (Laurelut, 1989). Précisons qu'à *La Tranchée des Portes*, le matériel céramique néolithique est malheureusement réduit à des tessons sans bord et ne permettant pas d'établir un profil.

Quant au site du plateau de *La Hart* à Messancy, les fossés décelés durant les années '80 par photographie aérienne s'avèrent n'être que d'anciens ravinements sans aucune trace anthropique (Henrotay & Bossicard, 2002 : 192).

Soulignons que le site de *La Tranchée des Portes* est dans un état de conservation très homogène. Cela a permis de mettre au jour de nombreuses informations sur certaines techniques de construction d'enceinte fortifiée du Néolithique moyen II, tout en montrant le danger qu'il y a à effectuer des attributions chronologiques sur la seule base d'une « typologie » de construction d'une structure architecturale de type défensif.

### Remerciements

Nos remerciements s'adressent d'abord à Anne Cahen-Delhaye, pour avoir autorisé l'utilisation des figures de sa publication (Cahen-Delhaye, 2021). Sans le soutien de l'AWaP (Anne-Sophie Barnich, Christelle Draily et Olivier Vrielynck), les datations n'auraient pu être réalisées. Philippe Mignot (AWaP) nous a très aimablement accueilli pour la consultation des archives de fouilles du SNF.

Nous exprimons enfin toute notre gratitude à Jean-Philippe Collin (Chaire de Préhistoire & Protohistoire à l'ULB) pour sa disponibilité pour la relecture et pour ses judicieux conseils.

### Bibliographie

BONENFANT P.-P. & HUYSECOM É., 1982. Retranchements préhistoriques à Thuin (Hainaut). Campagne de fouilles 1981. *Annales d'Histoire de l'Art et d'Archéologie de l'Université libre de Bruxelles*, IV : 103-113.

BOUDIN M., 2021. Les dates radiocarbone. In : Cahen-Delhaye A. (éd.), *Fortification Michelsberg et occupation de La Tène à la Tranchée des Portes à Étalle. Recherches du Service national des Fouilles de 1980 à 1985*, Vie Archéologique Monographie, 1 Bas-Oha : 104-107.

BUCHSENSCHUTZ O., 2021. *Stratégie de fouille, de publication et de restitution des remparts à poutrage interne*. In : Fichtl S. (dir.), *Espaces fortifiés à l'âge du Fer en Europe. Actes du 43<sup>e</sup> colloque international de l'Association Française pour l'Étude de l'Âge du Fer, Le Puy-en-Velay, 30 mai - 1<sup>er</sup> juin 2019*, Collection AFEAF, 3, Paris : 15-22

CAHEN-DELHAYE A., 2012. Les fortifications hallstattiennes et du début de La Tène dans le Bassin Mosan. II. Inventaire des fortifications du premier et du second âge du Fer. *Arduinna*, 80 : 2-8.

CAHEN-DELHAYE A. (éd.), 2021. *Fortification Michelsberg et occupation de La Tène à la Tranchée des Portes à Étalle. Recherches du Service national des Fouilles de 1980 à 1985*. Vie Archéologique Monographie, 1, Bas-Oha : 142 p.

CAHEN-DELHAYE A. & GRATIA H., 1981. Un éperon barré de cent hectares à Étalle. In : *Conspectus MCMLXXX*, *Archaeologica Belgica*, 238, Bruxelles : 17-21.

CAHEN-DELHAYE A. & GRATIA H., 1982. Poursuite des fouilles dans la fortification d'Étalle. In : *Conspectus MCMLXXXI*, *Archaeologica Belgica*, 247, Bruxelles : 41-44.

CAHEN-DELHAYE A., PAPELEUX J. & GRATIA H., 1985. Troisième campagne de fouilles dans la forteresse d'Étalle. *Archaeologica Belgica*, n.s., I, 2 : 47-50.

CAHEN-DELHAYE A. & GRATIA H., 1986. Fouilles à la Tranchée des Portes à Étalle. *Archaeologica Belgica*, n.s., II, 1 : 37-40.

CAHEN-DELHAYE A., BOUDIN M. & CHEVALIER A., 2019. Un éperon barré d'Étalle daté du Néolithique Michelsberg par le radiocarbone. *Arduinna*, 110 : 1-4.

CHEVALIER A., 2021. Analyse anthracologique, identification & sélection de charbon de bois pour datation radiocarbone. In : Cahen-Delhaye A. (éd.), *Fortification Michelsberg et occupation de La Tène à la Tranchée des Portes à Étalle. Recherches du Service national des Fouilles de 1980 à 1985*, Vie Archéologique, Monographie 1, Bas-Oha : 100-103.

DELYE E. (dir.), 2016. Les fortifications celtique et carolingienne du *Rocher du Vieux-Château* à Pont-de-Bonne (Modave, Belgique). *Bulletin du Cercle archéologique Hesbaye-Condroz*, XXXII.

DELYE E., GILSON S.-P. & NOIRET P., 2011. L'occupation Michelsberg de Pont-de-Bonne « Rocher du Vieux-Château » (Modave, province de Liège, Belgique). Présentation liminaire. In : Bostyn F., Martial E. & Praud I. (dir.), *Le Néolithique du Nord de la France dans son contexte européen : habitat et économie aux 4<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> millénaires avant notre ère. Actes du 29<sup>e</sup> colloque interrégional sur le Néolithique. Villeneuve-d'Ascq, 2-3 octobre 2009 (= Revue archéologique de Picardie, n<sup>o</sup> spécial, 28)*, Amiens : 497-505.

DELYE E., GILSON S.-P. & WATHELET C., 2011. Modave/Vierset-Barse : campagne de fouille 2009 sur le « Rocher du Vieux Château », Pont-de-Bonne. *Chronique de l'Archéologie wallonne*, 18 : 174-175.

FOURNY M., VAN ASSCHE M., BYL S. & PARIDAENS N., 2021. Bilan de trois campagnes de fouilles (2018-2020) au site Néolithique moyen II du « Bois du Grand Bon Dieu » à Thuin. Nouvelles clefs pour une meilleure définition d'un faciès récent de l'industrie lithique du Michelsberg en Belgique. *Notae Praehistoricae*, 41/2021 : 107-120.

HENROTAY D. & BOSSICARD D. 2002. Messancy/Messancy : extension du zoning industriel. *Chronique de l'Archéologie wallonne*, 10 : 191-192.

LAURELUT C., 1989. Le village Michelsberg des Hautes Chanvières à Mairy (Ardennes). III. Étude de la céramique. *Gallia Préhistoire*, 31 : 127-137.

PARIDAENS N., 2022. Thuin/Thuin : les sites archéologiques du « Bois du Grand Bon Dieu » et du « Bois de Luiseul », bilan des recherches 2021. *Chronique de l'Archéologie wallonne*, 30 : 130-137.

PARIDAENS N., BYL S. & DURIAU A., 2023. Thuin/Thuin : bilan des fouilles 2022 sur la fortification néolithique et laténienne du « Bois du Grand Bon Dieu ». *Chronique de l'Archéologie wallonne*, 31 : 119-125.

PLEUGER J.-L., 2019. La fortification protohistorique du *Plateau des Cinques* à Olloy-sur-Viroin (Namur). In : Cattelain P., Horevoets M. & Warmenbol E. (dir.), *Les Celtes entre la Sambre et la Meuse*, Catalogue de l'exposition du 9 décembre 2018 au 22 avril 2019, « Guides archéologiques du Malgré-Tout, Éditions du Cedarc, Treignes : 75-84.

#### *Documents manuscrits ou inédits*

1981. *Ethe. Carnet de fouilles*. Manuscrit.

1984. *Étalle. Inventaire*. Manuscrit.

BOUDIN M. & LIGOVICH G., 2024. *Radiocarbon dating report*. Institut royal du Patrimoine artistique, rapport inédit, Bruxelles.

CHEVALIER A., 2024. *Site d'Étalle - Tranchée des Portes. Identification & sélection de charbon de bois pour datation radiocarbone*. Institut royal des Sciences naturelles de Belgique, rapport inédit, Bruxelles.



## Résumé

Durant plus de trente années, la fortification de la *Tranchée des Portes* à Étalle (Prov. de Luxembourg, BE) a été considérée comme datant du premier âge du Fer, Hallstatt D. Cette datation était fondée sur l'analyse du matériel céramique et sur les caractéristiques « architecturales » des fronts de levées de terre et des entrées qui correspondent bien plus à ce qui a été découvert jusqu'à présent dans les fortifications attribuées à l'âge du Fer.

Plus récemment, de nouvelles recherches ont engendré une datation de l'érection de l'enceinte fortifiée au Néolithique moyen / Michelsberg, sur base de trois datations radiocarbone. Au vu du manque d'adéquation entre ces datations radiocarbone et la stratigraphie des structures défensives, il nous a semblé impératif d'éprouver cette nouvelle interprétation du site avec des datations radiocarbone supplémentaires. Les quatre nouvelles datations sont d'une parfaite homogénéité (5076 à 4995 BP) et convergent vers les trois autres réalisées antérieurement (5132 à 5074 BP). L'enceinte fortifiée de *La Tranchée des Portes* a donc bien été érigée durant le Néolithique moyen II, avec trois fronts palissadés qui se sont rapidement succédé, voire ont été synchrones.

L'article conclut sur le danger qu'il y a à effectuer des attributions chronologiques sur seule la base d'une « typologie » de construction d'une structure architecturale de type défensif.

*Mots-clés* : Étalle, « La Tranchée des Portes », province de Luxembourg (BE), Michelsberg récent, enceinte, fortification, radiocarbone, Radiocarbone 14.

## Summary

For more than thirty years, the fortification of *La Tranchée des Portes* was considered to date from the Early Iron Age, Hallstatt D. This dating was based on the analysis of the ceramic material and on the 'architectural' characteristics of the face of the earthworks and the entrances, which correspond much more closely to what has been discovered to date in fortifications attributed to the Iron Age.

More recently, new research has suggested that the construction of the fortified enclosure dates back to the Middle Neolithic / Michelsberg period, on the basis of three radiocarbon dates. Given the lack of agreement between these radiocarbon dates and the stratigraphy of the defensive structures, we felt it was imperative to test this new interpretation of the site with additional radiocarbon dates.

The four new dates are perfectly consistent (5076 to 4995 BP) and converge with the three others carried out previously (5132 to 5074 BP). The fortified enclosure at *La Tranchée des Portes* was therefore erected during the Middle Neolithic II period, with three palisaded fronts that were built in quick succession, or even synchronously.

The article concludes by pointing out the danger of making chronological attributions solely on the basis of a construction 'typology' for a defensive-type architectural structure.

*Keywords*: Étalle "La Tranchée des Portes", Province of Luxembourg (BE), Recent Michelsberg, fortification, enclosure, Radiocarbon 14.

Damien WATTEYNE  
Musée des Celtes  
Place communale, 7  
BE-6800 Libramont  
[damien.watteyne@gmail.com](mailto:damien.watteyne@gmail.com)